

244

24/07/10

3287

Berne veut les greffes de cœur sans attendre

RECOURS

L'Hôpital de l'Île à Berne intervient auprès du Tribunal administratif fédéral contre la décision des cantons de laisser pour l'instant trois hôpitaux pratiquer ces interventions.

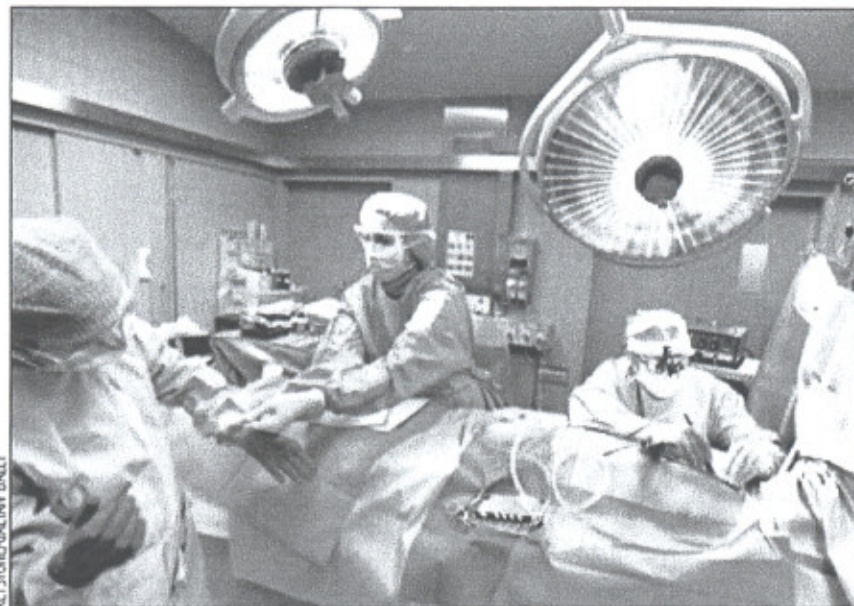
L'établissement hospitalier bernois conteste la décision de la Conférence des directeurs cantonaux de santé (CDS) de laisser jusqu'en 2013 les transplantations cardiaques s'effectuer dans trois centres: à Zurich, Lausanne et Berne. Un recours a été déposé jeudi au Tribunal administratif fédéral (TAF). Urs Birchler, président de la direction de l'Île, avait déjà fortement critiqué, dès son annonce à fin mai, la décision de repousser de trois ans la concentration nationale de cette discipline médicale de pointe, faute de consensus.

L'établissement bernois accuse la CDS d'avoir bafoué ses

droits procéduraux, dont celui à une audience préalable. Andreas Tobler, directeur médical de l'Île, insiste: «Nous attendons que les règles du jeu soient respectées.» D'après lui, tous s'accordent sur le fait que la concentration des greffes du cœur améliorera la qualité du traitement. Il ajoute que les chiffres de survie et le nombre de patients s'avèrent supérieurs à Berne qu'ailleurs. «Les conclusions des experts sont bien sur la table, pourquoi attendre?» s'interroge-t-il.

«Besoin de temps»

L'organe de décision se défend de tout vice de procédure et assure que les trois cantons ont été entendus. «Il y a eu une volonté politique claire et unanime de concentrer les greffes cardiaques dans deux centres au maximum, mais au plus tard fin 2013», se défend sa présidente Heidi Hanselmann. Fin mai, elle expliquait avoir besoin de davantage de temps.



KEYSSTONE/GETTY IMAGES

Pour Andreas Tobler, directeur médical de l'Hôpital de l'Île, la concentration des greffes du cœur améliorera la qualité du traitement.

Vraisemblablement, les deux centres retenus seront l'hôpital de l'Île et le CHUV, à Lausanne. A long terme, les greffes cardiaques seraient exclusivement effectuées par le centre bernois. Toutefois, Michael Jordi, secrétaire central de la CDS, reconnaît qu'il s'agit également d'un

choix politique. En Suisse romande, d'aucuns considèrent que l'Hôpital de Zurich, qui est le seul à pratiquer toutes les techniques de médecine de pointe, peine à concevoir la concentration de ces pratiques si elle ne se fait pas chez lui.

MARIE-ANGE ROUSSELOT